

Mairie de Vaulx
Chef Lieu
74150 VAULX

Téléphone : 04 50 60 55 63
Télécopie : 04 50 60 09 50
Courriel : mairie@vaulx74.fr
Site Internet : www.vaulx74.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h30 à 11h00 et 13h00 à 18h30

Vendredi : 13h00 à 18h30

Permanences du Maire et des Adjointes sur RDV : s'adresser au secrétariat de la mairie

Au sommaire de ce numéro :

- ✚ La Voirie
- ✚ L'Eau et l'Assainissement
- ✚ L'Urbanisme
- ✚ Communications du Conseil
- ✚ Plein Feu sur.....
- ✚ C.C.A.S
- ✚ A l'Ecole
- ✚ La Communauté de Communes
- ✚ Quizz à Vaulx
- ✚ Nos Associations
- ✚ Infos diverses
- ✚ A Vaulx'Papilles

VAULX'Infos

N° 11 - Juin 2011

Le mot du Maire

Quel périmètre pour la communauté de communes de Rumilly ? Quels projets d'équipements ? Telles furent les questions qui animèrent les débats lors du séminaire organisé par la C3R ce samedi 14 mai 2011. Ces interrogations ne sont certes pas nouvelles, mais la mise en place de la réforme des collectivités locales adoptée le 17 novembre 2010 conduira à un rapprochement plus fort et plus rapide des communes et des intercommunalités. Ces débats ont été l'occasion de rappeler les difficultés pour une commune comme la nôtre à s'identifier totalement dans des projets intercommunaux (services ou équipements). Ces projets sont pour une bonne partie des habitants éloignés de leur bassin de vie mais chacun y apporte sa contribution financière au travers des impôts locaux.

Cette question des périmètres opportuns de chaque communauté de communes sera quoiqu'il en soit tranchée rapidement ; M.Derumigny, préfet de Haute-Savoie, ayant à élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale avant fin 2011.

Soyons juste vigilants à ce que ces nouveaux périmètres ne créent pas de nouvelles distances avec des communes voisines rattachées à d'autres intercommunalités ...

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture ainsi qu'un bel été.

Olivier MARMOUX

Réalisé et mis en page par la Commission Communication

Olivier Marmoux, Laurent Bouvier, Evelyne Deplante, Yves Lamaison, Chantal Curty-Marchand, Patrick Chalot, Béatrice Pujol, Axel Mineur
Imprimé par nos soins en Juin 2011 en 360 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

Voirie :

- **Fauchage** : le premier passage vient de débuter en cette fin de mois. La deuxième passe est prévue en juillet-août. C'est l'entreprise Faramaz qui réalise ces travaux.
- **Goudron voie communale** : une consultation d'entreprises va être lancée pour renouveler le revêtement des routes de Lagnat (Voie Communale 2) et route de Vieux Village (Voie Communale 25). Les travaux sont prévus à l'automne.

Eau et Assainissement :

- Pour rappel, ces services ne sont plus assurés par les services techniques de la mairie.

Pour toute demande de raccordement, de vidange de fosses septiques ou de déclaration d'incident ou fuite d'eau, vous devez contacter la C3R au N° suivant : 04 50 01 87 08 aux heures de bureau et au 06 18 67 57 36 aux heures d'astreintes. Courriel : eau-assainissement@cc-canton-rumilly.fr

Urbanisme :

- **Permanences du CAUE** : Un urbaniste conseil du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) propose des rencontres, à raison d'une fois par mois, à tout Vaulxois qui a un projet en matière d'urbanisme ou d'aménagement paysager. Ces conseils sont gratuits et permettent de tirer le meilleur parti du projet en question, mais aussi de s'assurer qu'il correspond bien aux normes d'urbanisme en vigueur. Inscriptions en mairie.

- **Réglementation concernant les clôtures et les plantations de haies** : Avec les beaux jours, les jardins font peau neuve, et les déclarations de travaux portant sur la construction de clôtures fleurissent... Non seulement ces déclarations de travaux sont obligatoires mais le PLU (plan local d'urbanisme) en vigueur sur la commune prévoit, suivant la zone dans laquelle vous habitez, des normes bien particulières qu'il faut respecter (hauteur, aspect, sécurité pour la circulation publique...) Renseignements en mairie.

Les haies, pour rappel, ne doivent pas gêner la circulation ni déborder de la limite de propriété et ne pas dépasser 2 mètres de hauteur. Merci de respecter ces règles de sécurité et de bon voisinage.

- **Aménagement du centre du village** : Le jury concernant la mise en œuvre du concours d'architectes que nous avons lancé dans le cadre de l'aménagement du centre du village et de la construction de la salle communale, composé de 6 élus et de 3 professionnels dont deux architectes et un paysagiste, s'est réuni le 18 mai dernier.

4 cabinets d'architectes ont été sélectionnés, qui au vu d'un cahier des charges très précis, nous présenteront un projet très abouti. L'un d'entre eux sera sélectionné par ce même jury qui se réunira le 21 septembre prochain.

Communications du Conseil :

- **Nuisances sonores** : RAPPEL (Arrêté préfectoral n°324 DDASS/2007) :

«Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

- **Arrêté Préfectoral Sécheresse** :

Restriction des usages de l'eau à partir du **26 Mai, et ce jusqu'au 30 septembre 2011.**

Le déficit pluviométrique constaté depuis septembre 2010 impacte de façon significative les débits des cours d'eau ainsi que les nappes d'eaux souterraines, à des niveaux très rarement observés à cette période de l'année.

Si l'alimentation en eau potable des populations reste aujourd'hui globalement satisfaisante, cette situation défavorable nécessite que des mesures soient prises afin de garantir ces prochains mois la satisfaction des usages prioritaires.

Les mesures de limitations des prélèvements sont les suivantes :

- L'utilisation de l'eau hors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules est interdite, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicule sanitaire ou alimentaire) ou technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité ;

- Le remplissage des piscines privées est interdit. Cette disposition ne s'applique pas aux piscines maçonnées en cours de construction ;

- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature est interdit de 8 h à 20 h ;

- L'arrosage des stades et des terrains de golf est interdit de 8 h à 20 h (un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement pour l'irrigation des stades et des golfs ;

- Les activités industrielles et commerciales devront limiter au strict nécessaire leur consommation d'eau ;

- Les exploitants d'établissements soumis à autorisation au titre des ICPE doivent se référer aux obligations éventuelles fixées dans leur arrêté d'exploitation et applicables au seuil d'alerte ; l'irrigation des cultures est interdite de 10 h à 18 h. Cette interdiction ne s'applique pas pour l'abreuvement des animaux, l'irrigation des vergers, des cultures maraîchères et florales et des pépinières. L'irrigation à partir de retenues d'eau constituées en période hivernale reste autorisée, ainsi que l'utilisation directe d'eaux de pluie récupérées.

- **Démolition du poids public** : en raison de sa vétusté, le poids public sera démonté et l'emplacement sera remblayé et goudronné cet automne.

- **Recrutement gendarmerie** : si des jeunes de 17 à 26 ans de notre commune se découvrent cette vocation, la communauté de brigades de Meythet/la Balme de Sillingy recrute des gendarmes adjoints volontaires (GAV). En qualité d'agents de police judiciaires adjoints, ils participent à toutes les missions dévolues à la gendarmerie : prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, interventions sur les accidents, assistance et secours, services d'ordre, police de la route.

Conditions d'admission : avoir fait sa journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), être apte physiquement, mesurer au minimum 1,70m pour les hommes et 1,60m pour les femmes et avoir une excellente moralité. C'est un contrat de 2 ans qui peut être ensuite renouvelé pour 3 ans.

La solde mensuelle varie de 886 à 1101 € suivant le grade. L'hébergement est gratuit ainsi que l'alimentation et vous bénéficierez de l'affiliation au régime de la sécurité sociale militaire et de 75% sur le tarif SNCF.

Une fiche détaillée se trouve en Mairie et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le gendarme Anthonioz-Blanc référent recrutement à la brigade de Meythet : 04 50 24 52 40

- **Topos Guides** : Trois guides concernant les sentiers balisés de Vault ont été édités par l'Office de Tourisme de Rumilly :

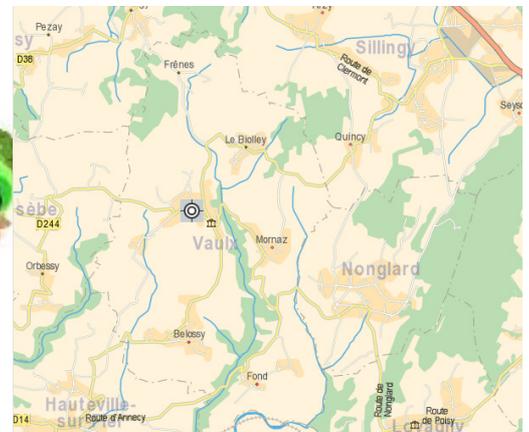


- 1 guide du sentier pédestre,

- 2 guides pour les circuits VTT



Vous pouvez les acheter, soit à la mairie aux heures d'ouverture, soit à la boulangerie La Bona Forna ou encore au restaurant Par Monts et Par Vault.



- **Travaux à l'école** : une consultation d'entreprises a été lancée pour la réfection en peinture de 3 salles de classe de l'école primaire. Les travaux seront effectués hors périodes scolaires.

- **Recensement des travailleurs frontaliers** : les travailleurs frontaliers habitant le village doivent se faire connaître en Mairie avant le 1^{er} septembre 2011. De la réactualisation de ce recensement dépend la dotation octroyée à la commune. Pour information, cette dotation était de 21 714 € en 2010.

- **N° de téléphone de la salle communale** :

POUR INFO

Utilisateurs, nous vous rappelons que vous pouvez y être joints
au **04 50 60 79 80**



- **Cartes d'identité et passeports** : en cette période pré-estivale, le nombre de demandes de titres d'identité et de voyage s'accroît fortement et entraîne une augmentation sensible des délais de délivrance. Il convient de compter un mois et demi pour une carte nationale d'identité et un peu plus d'un mois pour un passeport.

Les usagers sont invités à prendre en compte ces délais de traitement en anticipant leur demande de titre : il faut que les dossiers soient déposés en mairie au moins 2 mois avant la date de départ en vacances ou du déplacement professionnel. Concernant les mineurs, il sera demandé dans tous les cas un justificatif de l'autorité parentale de la personne faisant la demande de titre.

PLEIN FEU SUR.....

- **Christine Gilet directrice :**
Directrice de l'école depuis 2001,
Christine Gilet fait valoir ses droits à la
retraite.

Quand elle a tracé un cercle avec son
compas sur une carte, elle ne savait pas
que c'est Vaulx qui l'accueillerait. En
effet, éducatrice de jeunes enfants à
Annecy, elle a postulé à l'éducation
nationale et obtenu son poste en 1993.
C'est en 1995, à la fin de son congé
parental qu'elle a pris possession de son
tableau et de ses craies à Vaulx !



Institutrice en maternelle, elle a ensuite
enseigné dans la classe de grande section maternelle et CP. Elle se régale et excelle dans
l'apprentissage de la lecture. Même les plus réfractaires des petits vaulxois ont appris à lire avec elle.
Elle était là lors de la création de la 4ème classe en 1997.

Arrivée par hasard à Vaulx, elle est restée par choix et s'est investie par plaisir dans l'école et dans
la commune. Parents et élèves apprécient son sens de l'écoute et sa disponibilité ; elle ne compte pas
le temps consacré au scolaire et au périscolaire.

Elle a su partager sa générosité en impliquant enfants et parents dans des actions destinées à aider la
population du village de Monkuy en Afrique. Ses élèves se souviendront de sa sensibilité à la nature et
à l'environnement, sensibilité qu'elle a partagée avec eux pour leur offrir une grande bouffée d'air
frais entre calcul et lecture. Comme on travaille mieux après avoir contemplé une coccinelle ou écouté
un oiseau !



Et dans chaque famille resteront en bonne place les «
œuvres » réalisées en art plastique à l'école : tableaux,
peintures, moulages...

Ses couleurs préférées reflètent bien sa bonne humeur et sa joie
de vivre. Nous ne parlerons pas de ses préférences alimentaires
« si minces » !, (surtout pas de betteraves rouges !) L'informatique
non plus n'est pas indispensable pour elle, puisque cela ne lui permet
pas de retrouver ses clés ou objets égarés !...

Ses passions, hors l'école, sont plutôt le cheval, l'Afrique, le chant,
la nature...Christine Gilet est restée 16 ans à Vaulx ; elle quittera
l'école à la fin de l'année scolaire.

Elle aura ouvert la porte du savoir et éveillé la curiosité de
beaucoup de petits vaulxois.

Merci Christine.



C.C.A.S

- Création d'une épicerie sociale cantonale :

En début d'année, la Commission Services à la population de la C3R et le CCAS de RUMILLY ont présenté aux représentants des CCAS du canton leur projet de création d'une **Épicerie Sociale Cantonale**.

Destinée à prendre le relais du GAF (groupement d'alimentation familiale) fermé en 2009, cette nouvelle structure propose d'aller plus loin qu'une simple aide alimentaire d'urgence.

En réponse à la précarisation familiale, et face à la nécessité de s'adapter à de nouveaux publics issus des zones rurales (personnes âgées, agriculteurs, travailleurs ''pauvres'', jeunes...), les divers partenaires qui ont élaboré le projet ont naturellement proposé d'élargir cette aide alimentaire à l'ensemble des communes du canton.

D'autre part, pour s'inscrire dans une démarche d'autonomisation plutôt que d'assistantat, cette aide sera limitée dans le temps et associée à un projet précis. Un accompagnement budgétaire et un support à une consommation mieux maîtrisée, pas seulement dans le domaine alimentaire, seront assurés par une Conseillère en économie sociale et familiale présente à mi-temps.

Enfin, parallèlement, les bénéficiaires seront mis en relation avec les partenaires médico-sociaux du canton.

Des subventions du Conseil Général, des CCAS du canton et de la C3R ainsi qu'une participation des familles bénéficiaires devraient permettre d'équilibrer le budget, estimé à environ 55 000 €.

Afin de fédérer les divers partenaires dans un cadre juridique adapté, c'est l'association La Croix Rouge d'Annecy qui portera le projet, permettant ainsi à l'épicerie sociale cantonale de bénéficier de sa logistique dans le domaine de l'aide alimentaire et de son expérience de l'accompagnement social.

Au cours du Conseil d'administration du 18 avril dernier, les membres de notre CCAS ont approuvé ce projet à l'unanimité et voté une subvention de 400 € au titre de sa participation pour l'année 2011. Ils ont également validé le fait d'intégrer à tour de rôle l'équipe de bénévoles qui sera créée afin d'organiser les permanences, qui devraient débiter cet automne.

Cette action de solidarité intercommunale constitue une nouvelle expérience de mutualisation des services aux habitants du canton.

A suivre...

A l'école :

Les évènements de l'école :

Les maternelles ont commencé l'escalade à la MJC de Meythet comme chaque année avec autant de bonheur.

Avec les beaux jours, de nombreuses activités se tournent vers l'extérieur et la découverte de notre proche milieu.

Avec l'USEP : les GS-CP-CE vont découvrir le plateau des Glières sous la forme d'un jeu d'orientation.

Après la découverte de l'extrême utilité des vers de terre, les enfants de l'école vont apprendre le rôle des décomposeurs dans le compost. Notre compost, installé par l'employé municipal, commence à être bien garni par les déchets de la cantine. Bernard Baranger va nous aider à reconnaître toutes les petites bêtes qui y vivent (9 juin).

Bernard Chabert, fin connaisseur des oiseaux va nous aider à en identifier quelques uns qui se cachent près de chez nous (21 juin).

Les CM, grâce à l'animation du SILA, vont arpenter la piste cyclable du bord du lac avec pour principal objectif de devenir des cyclistes responsables et conscients des dangers (7 juin).

Les maternelles et CP feront une sortie champêtre dans la forêt des épouvantails à Andilly le 23 juin.

L'année se terminera par notre traditionnel pique nique familial le 28 juin (reporté au 30 juin si météo défavorable).

Pour la prochaine rentrée, la direction de l'école changera, Christine Gilet partant à la retraite.



La Communauté de Communes de Rumilly :

- **Cinéma de plein air gratuit** : **La tête en friche** le 16 juillet à Vallières, un film à définir le 30 juillet à Rumilly, et **Schrek 4** le 13 août à Boussy.

- **Balades en Albanais** : l'Office du Tourisme organise le Dimanche 12 juin des Randos pédestres et VTT, au départ de St Eusèbe. Trois heures de marche accompagnée (départ 9h00), et Trois circuits VTT au choix : 9,5, 19 ou 32 km. Participation : 2,50 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

- **SITOA : déchèterie de Rumilly à Broise, route de Lornay :**



Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé le matin, 14h - 18h*

Du Mardi au Samedi : 9h - 12h ; 14h - 18h*

Dimanches et jours fériés : fermé*

*Du 1er Avril au 30 Septembre : fermeture à 19h

- **Inscriptions aux transports scolaires** : Permanences dans les locaux de la C3R, 1 avenue Gantin, 74150 Rumilly, **du 6 JUIN au 2 JUILLET 2011**

les Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30, les Mercredi et Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, les Vendredi de 8h30 à 12h00 et le Samedi 2 Juillet de 9h00 à 12h00

Tarifs (jusqu'au 2 Juillet) : 1 enfant : 69 €, 2 enfants : 112 €, 3 enfants et plus : 129 €

Tarifs (à partir du 4 Juillet) : 1 enfant : 138 €, 2 enfants : 224 €, 3 enfants et plus : 258 €

QUIZZ à VAULX ?

- Réponse à notre question du Vaulx'Infos n°10 :

Il s'agissait de la passerelle située sur le ruisseau des Coutasses à Fond-Dessous.

Construite en 2002 par un groupe de jeunes scouts de France, elle permet de relier, au sec, notre commune à celle de Lovagny.

A noter que le chemin rural qui y conduit est aussi celui qu'empruntent les pèlerins en route vers le GR 65 "route de St Jacques de Compostelle".



Communiqués de Vaulx'Associations :

LA VIE A VAULX

Tout le monde s'accorde à dire que notre commune est dynamique, que de nombreuses activités et manifestations s'y déroulent.

Pour que notre commune reste vivante, impliquons-nous dans les associations qui font cette animation.

2 façons simples à la portée de tous :

- participons aux différentes assemblées générales
- proposons nos services ponctuellement



Plus nous sommes nombreux à préparer une manifestation, moins le travail est important pour chacun. Rendez-vous en septembre, mois des assemblées générales de nos associations. Elles attendent notre intérêt et notre aide pour poursuivre l'animation de notre village.

(Les textes proposés le sont sous la responsabilité des associations)



COMITE DES FÊTES

Dates à retenir en 2011 :

- c'est au tour de Vaulx d'organiser le concours intercommunal de pétanque qui aura lieu le **samedi 2 Juillet 2011** sur le terrain de loisirs. Pour toutes inscriptions, contacter la présidente au 06.50.53.14.49

Alors nous comptons sur vous ! Tous les membres du Comité des Fêtes de Vaulx souhaitent aux Vaulxaises et Vaulxois de très bonnes vacances.



ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES

Pour fêter la fin de l'année scolaire, l'APE vous convie à la

KERMESSE DE L'ECOLE, le Samedi 18 juin à partir de 10h00.

Nous vous attendons nombreux pour passer une agréable journée et découvrir nos nouvelles animations.

Buvette et petite restauration seront au rendez-vous.

Autre date importante à retenir :

ASSEMBLEE GENERALE de l'APE

le Vendredi 09 Septembre à 20h30 à l'école.

Afin que nos enfants continuent à bénéficier des activités sportives et culturelles financées par l'APE, nous vous rappelons que la participation de chacun de nous, anciens et nouveaux parents d'élèves, à cette Assemblée Générale est indispensable.



NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGREABLE ETE ET DE BONNES VACANCES

ASSOCIATION ATOUT MOME

Pour terminer l'année scolaire à la garderie périscolaire, une petite animation et un goûter seront proposés aux enfants...



Concernant la rentrée prochaine :

. Ghislaine part en retraite, nous la remercions pour son investissement et sa gentillesse, elle manquera aux enfants !

. Quant à Gaëlle et Luisa, elles seront toujours présentes pour accueillir vos « petits » dans les meilleures conditions.

. Les parents qui souhaitent s'investir dans l'association seront les bienvenus pour remplacer les parents sortants.

Venez donc nombreux à l'Assemblée Générale d'Atout Môme qui aura lieu le vendredi 16 Septembre 2011 à 20h30 à l'école... alors à vos agendas ! Nous ferons le point sur l'année écoulée, sur ce que nous pouvons encore améliorer pour optimiser l'accueil des enfants, mais aussi sur l'avenir de la garderie.

Bonnes vacances à toutes et à tous !



VAULX AMITIE LOISIRS

FEUX DE LA ST JEAN le 25 Juin 2011,

RDV sur le terrain de Loisirs, pour une soirée familiale dès 19h30



SORTIE PISCINE Du lundi 04/07 au vendredi 08/07

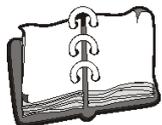
Prix 60 €, Inscriptions et renseignements : 06.50.04.71.43

LE 24/07/2011 « DESCENTE DU VIEUX RHÔNE »

Sortie familiale en canoë (à partir de 6 ans). Départ de la base nautique de Seyssel et arrivée à Chanaz (18 km). Retour par la navette, prévoir son pique-nique.



Tarifs : enfants 10 €, adultes 20 €. Renseignements et inscriptions auprès de Pascal : 06.85.08.82.73 avant le 9/07 terme de rigueur.



A NOTER : assemblée Générale le vendredi 02/09 à 20h à la salle communale, Venez nombreux.



3 P'TITS POINTS

Voici quelques infos concernant le Centre de Loisirs organisé par "3 P'tits Points" :

Le Centre de Loisirs aura lieu à Thusy du 04 juillet au 22 juillet.

Bien sûr pour chaque semaine un thème différent sera abordé..... Gaëlle LEZY (la directrice) en garde le secret !

..... le soleil, la fête, la bonne humeur, les surprises..... seront réunis !

nouveau

Mini-camp : 3 jours pour les 10-13 ans, les 29, 30 et 31 août, sur la base de loisirs de Seyssel (limité à 12 jeunes).

Les inscriptions Centre de Loisirs et Mini-camp se feront à la Mairie de Thusy le mardi 07 Juin de 18h30 à 20h30.....

Les places étant limitées, soyez au rendez-vous !



TROIS COUPS VAULXOIS



TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE ROUSSEAU : 2012

Théâtre - Les acteurs relancent le spectacle sur Jean Jacques Rousseau. Reprise des répétitions pour les adultes et les jeunes le lundi et inscriptions au 04 50 60 55 66.

Les acteurs à Annecy devant Rousseau et son balustre d'Or

Exposition - Rousseau, citoyen de Genève, et évocation de la vie du philosophe. En vue de cette commémoration qui sera fêtée en Europe en 2012, les personnes de tous âges intéressées par ce projet peuvent se faire connaître auprès de Trois Coups au 04 50 60 55 66. Bienvenue à tous.

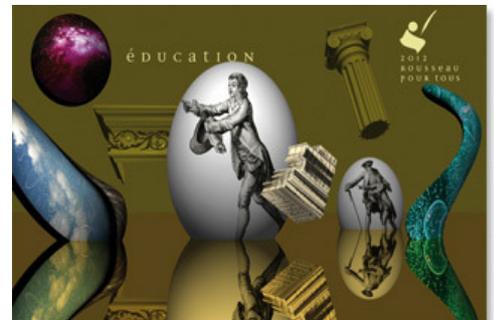
La Semaine des Arts - Une rencontre avec les artistes de la commune pourrait avoir lieu début juillet 2012 avec des sculpteurs, peintres, musiciens. Faites vous connaître auprès de notre association.

Animations à l'Office du Tourisme de Rumilly - Seront présentés aux touristes de l'Albanais à Rumilly, les costumes de Savoie aux dates suivantes à 19h : 26 et 31 juillet et 9 août sous la Grenette

Journée du patrimoine du Dimanche 18 septembre 2011 -

Visite du village, église, école, Chapelle des Fonds. Une expo de photos anciennes complètera ce voyage dans le temps de notre village.

Assemblée Générale - Elle aura lieu le Lundi 24 octobre 2011 (date peut-être à repreciser). Cette réunion est ouverte à tous et permet de se renseigner sur les activités en cours de notre association.



Vaulx'Infos diverses :

NouVAULX nés : Bienvenue à JAHIER Noa, né le 10/01/2011 (Bellossy), à MELLADO Luna, née le 28/02/2011 (chef lieu) et à MAILLET Evan, né le 14/05/2011 (chef lieu).

Toutes nos félicitations aux parents.

NouVAULX venus : Bienvenue à M. et Mme VACHERAND Jean-Jacques au chef lieu, à M. et Mme COUSIN Mickaël au chef lieu et à M. DURIEZ Quentin et Mlle SCHMUTZ Mégane au chef lieu

Mariage : La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur à Stéphanie PARENT et Olivier ZAMPIN, qui se sont unis le 7 mai 2011.

A Vaulx'Papilles :

Recette proposée par Fabienne Mineur

Melba de tomate et sa mousse de chèvre

Pour 4 personnes

800 g de tomates, 4 tomates cerises, 1 poivron rouge, 3 gousses d'ail, 1 oignon, 1 bouquet de basilic, 1 cuillère à soupe de pignons, Huile d'olive, 4 gouttes de Tabasco, Sel de céleri et poivre

Pour la chantilly de chèvre : 1 Sainte-maure-de-Touraine, 20 cl de crème 30%, 10 cl de lait, 2 cuillères à soupe de miel, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, Sel et poivre

Pelez et épépinez les tomates. Coupez le poivron rouge en petits morceaux après avoir ôté les graines, ainsi que les tomates.

Pelez et hachez l'oignon ainsi que les 2 gousses d'ail. Les faire blondir dans un peu d'huile d'olive, ajoutez le poivron et les tomates, salez, poivrez et laissez mijoter 30 min. tout en remuant régulièrement. Ajoutez ensuite le Tabasco et mixez. Laissez refroidir et réservez au frais.

Mixez les pignons, la gousse d'ail, le basilic, une pincée de sel et 6 cuillères à soupe d'huile d'olive.

Pour la chantilly de chèvre, mixez le fromage avec tous les ingrédients. Versez dans un siphon, ajoutez 1 ou 2 cartouches, secouez et réservez au réfrigérateur.

Répartir la soupe de tomate dans des verres, et recouvrir d'un nuage de chantilly chèvre. Nappez de la sauce verte, et décorez avec une feuille de basilic et une tomate cerise.

Bon Appétit ... !

